

Le Télégramme, 25 janvier 2021

Justice des mineurs : le Sénat souhaite reporter la mise en œuvre de la réforme



Après un report dû à la crise sanitaire, la réforme devrait entrer en vigueur le 31 mars. Mais les sénateurs ont repoussé en commission sa mise en œuvre au 30 septembre. (Photo Sénat)

🕒 Lecture : 3 minutes

Les sénateurs ont donné un premier feu vert, en commission, à la réforme sensible de la Justice pénale des mineurs, qui sera examinée, à partir de ce mardi, mais ont souhaité un délai supplémentaire pour sa mise en œuvre.

Sur le même sujet

 Meghan Markle et le prince Harry attendent leur deuxième enfant
14 février 2021 à 20h48

 Marchés du Télégramme : dialogue avec la rédaction
16 février 2021 à 10h33

 Pont d'Abou - Nécrologie : Jean Niverson, le militantisme chevillé au corps
15 février 2021 à 17h37

En continu

 Covid-19 : 150 élèves « cas contacts » au lycée Sainte-Anne de Brest après la détection du variant chez deux élèves
🕒 2 minutes